



Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

MARDI 18 DECEMBRE 2018, A 20 H 00
A LA SALLE POLYVALENTE DU PAQUIER

LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.lepaquier.ch.**
2. **Budget 2019**
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement
- Rapport de la commission financière
 - 2.2 Investissement relatif à l'aménagement complémentaire de la place de récréation des écoles
 - 2.3 Investissement complémentaire relatif au goudronnage des zones amont et aval du récent chantier de la route et du trottoir de Pra-Jouli
 - 2.4 Investissement relatif à la réfection de la route des Rounè
 - 2.5 Investissement relatif au remplacement de l'éclairage public actuel par de la technologie LED économique
 - 2.6 Investissement relatif à l'achat d'un véhicule communal
 - 2.7 Investissement complémentaire relatif à la mise en conformité de la chambre "brise-énergie" entre le captage de la Scierne des Heures et le réservoir de Fontanetta
 - 2.8 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. **Présentation du plan financier : période 2019 – 2023**
4. **Approbation des nouveaux statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)**
5. **Approbation des nouveaux statuts du Triage Forestier de Moléson suite à l'adhésion de la Commune de Morlon**
6. **Divers.**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée communale peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture au public.

Le Pâquier, le 24 novembre 2018

Le Conseil communal